

# Etat civil et anthroponymie en Algérie : Typologie des patronymes à base toponymique

Ouerdia YERMECHE\*

Le système anthroponymique algérien traditionnel, de type agnatique, est fondé sur la notion de famille, de groupe et de tribu. Les personnes se désignaient et étaient désignées essentiellement par rapport à leurs ascendants directs (père, grand-père etc...) (Sublet, 1991)<sup>1</sup>, tel que, par exemple *Ali ou Omar n'Amar* « Ali fils de Omar fils de Amar », *Ramdane ben Kaddour ben Yazid* « Ramdane fils de Kaddour fils de Yazid ».

La loi du 23 mars 1882 qui consacre l'état civil en Algérie et inaugure une nouvelle forme de désignation de type patronymique (un même nom va servir à désigner les différents membres d'une même famille), a eu entre autres effets de bouleverser les habitudes nominatives alors en vigueur, du moins dans leur inscription administrative. En effet, l'instauration de l'état civil en Algérie a généré des pratiques anthroponymiques d'un autre ordre qui se sont depuis, cristallisées dans les patronymes; l'une d'elles et qui fait l'objet de cette article est celle qui consiste à adopter un toponyme (ou nom de lieu) comme patronyme (ou nom de famille).

Dans la tradition onomastique algérienne (tant de souche arabe que berbère), ce procédé est relativement nouveau (Dauzat, 1942)<sup>2</sup>, contrairement au passage de l'anthroponyme au toponyme qui, lui, est d'un usage courant (une base ethnique servant souvent à nommer un territoire ou un lieu).

Notre étude a pour objet l'élaboration d'une typologie des patronymes algériens à base de noms de lieux à partir d'un corpus d'environ 70 000 noms de famille<sup>3</sup>. En préambule à cette analyse, nous mettons l'accent sur le caractère historico-politique et social qui a prévalu dans le choix (si choix il y a) de ces patronymes. Ces noms de personnes issus de noms de lieux, que nous appellerons « *anthropotoponymes* », s'inscrivent, comme nous l'avons évoqué plus haut, dans un temps précis de l'histoire de l'onomastique algérienne et dans une conjoncture politique particulière à savoir celle de l'imposition du système patronymique à tous les Algériens par une instance coloniale (française en l'occurrence).

Ce mode de nomination patronymique à base toponymique pourrait avoir constitué un geste politique de résistance au colonisateur, une manière de

---

\* Chargée de cours, ENS de Bouzaréah – Alger, chercheur- associé, CRASC Oran

<sup>1</sup> D'autres composants qui précisent l'individu se sont greffés (noms d'origine, surnoms, diminutifs...) au prénom de l'individu, ceci, pour éviter les confusions homonymiques.

<sup>2</sup> Cet auteur signale que ce fait n'est cependant pas rare dans l'anthroponymie mondiale.

<sup>3</sup> Le corpus d'où ont été prélevés les exemples cités dans cet article est celui de notre travail de thèse de Doctorat.

substituer son identité à une armée étrangère. Il serait également la représentation linguistique d'une forme d'affirmation identitaire et de sauvegarde de cette identité par l'expression de l'attachement à la terre des aïeux.

### **Les patronymes a base toponymique: une réaction à une opération de « fait accompli » ?**

Le choix d'un toponyme comme patronyme dans le cas de l'Algérie, n'est pas, à notre sens, ni fortuit, ni dénué de sens. Si l'état civil a été un moyen pour l'administration française de recenser, d'identifier et de localiser les populations indigènes (M. Lacheraf: 1998, 170), il est également perçu par celles-ci comme une opération de dépossession de l'entité identitaire algérienne par le changement des habitudes nominatives. De ce fait, pour contourner cette politique de « fait accompli », certains Algériens se sont attribué des patronymes à base toponymique qui symbolisent ainsi leur attachement à leur identité et marquent leur opposition à un système imposé.

### ***Affirmation identitaire et culturelle par le biais d'une inscription dans une ère géographique précise***

L'utilisation de toponymes comme patronymes exprime, de manière générale, un besoin d'exprimer son appartenance géographique et son attachement viscéral à la terre de ses ancêtres « Les noms ont une influence décisive sur le développement d'une identité groupale et territoriale ». (Guillourel, 1999 : 63). Le travail de nomination de l'individu qui passe par un travail d'appropriation de l'espace, subordonné lui-même à un acte linguistique, celui de la nomination, confère à l'individu une spécificité identitaire (Akin, 1999 : 34)<sup>1</sup> calquée sur les particularismes du relief (Akin, 1999 : 34)<sup>2</sup>. En d'autres termes, cette identité s'affirme à travers les dénominations attribuées au relief. L'instance nommante et l'instance nommée ne font plus qu'une dans le nom qu'elles portent toutes les deux et qui les lie à jamais.<sup>3</sup> Les patronymes à base toponymique sont porteurs d'une charge sémantique qui nous renseigne sur l'origine géographique de leurs porteurs (terre, village, pays, région etc...) ainsi que sur leurs habitudes socio-culturelles. L'individu qui choisit un toponyme comme forme de désignation patronymique se positionne identitairement

---

<sup>1</sup> AKIN, S., 1999, « L'acte d'auto - dénomination constitue ainsi une affirmation identitaire intrinsèque. Lieu d'affirmation identitaire, la dénomination est aussi lieu d'exercice du pouvoir. Elle est conditionnée par les rapports de force, soumise à des contraintes, obéit à des règles sociales et culturelles. » p.35

<sup>2</sup> AKIN, S., 1999, « elle (la subjectivité) permet à l'instance nommante de se distinguer, de se classer, de s'affirmer à travers les dénominations attribuées aux objets », p.35

<sup>3</sup> En Kabylie, le nom de personne donnée à une terre ou à un lieu quelconque identifie le possesseur de ce lieu ; il lui est également définitivement acquis même dans le cas où il change d'acquéreur.

et socialement par rapport à ce lieu par lequel il existe et dans lequel il se fonde<sup>1</sup>.

Ainsi, si P. Siblot (1997 p.41) parle d'une corrélation *bi-univoque*<sup>2</sup> à propos du lien qui unit l'être à son nom, nous parlerons, pour notre part, d'une *corrélation tri-univoque*, car ce lien tri-dimensionnel existe entre l'être, sa terre et le nom. Le « *lien ombilical* » entre l'être et son territoire se concrétise par le nom qui les désigne tous les deux ainsi que l'énonce à juste titre F. Zonabend (1977) « le patronyme est à la fois le signe d'identification à l'espace de référence du groupe, marque l'appartenance à une lignée et l'inscription de cette lignée dans cet espace de référence (...). Le patronyme sous-tend à la fois un champ parental et un champ territorial ».

Cette motivation d'ordre anthropologique et social ne suffit cependant pas à justifier entièrement la présence de toponymes dans les patronymes.

Une deuxième motivation pourrait expliquer le choix des patronymes à base toponymique. Ce moyen de se situer par rapport à l'espace dans lequel on vit ne marquerait-il pas une distanciation par rapport à l'autre (c'est-à-dire le colonisateur) ? Ne serait-il pas l'expression voulue de sa différence et de son identité ?

### **Les patronymes à base toponymique : un acte de résistance politique ?**

La deuxième motivation est liée à la résistance à l'occupation. Le colon français, en instaurant l'état civil en Algérie, voulait de fait recenser la population (L. Milliot, 1937 :1)<sup>3</sup>; il s'agissait, nous dit Ch. A. Agéron, d'identifier « le village de la personne arrêtée et (d') avoir une main - mise sur ces populations » (Ch. Agéron, 1968, 189).

En réaction à cette opération et pour affirmer leur refus d'une décision arbitraire pour laquelle ils n'ont pas été consultés, certaines personnes ont opté pour un patronyme à base toponymique (des lieux familiers notamment). Par action de résistance, la population indigène a eu recours à cette forme nominative (noms de famille calqués sur des toponymes), croyant ainsi cacher sa véritable identité et contrecarrer ainsi les intentions du colonisateur qui étaient de repérer et de fichier les gens par le biais de l'état civil.

---

<sup>1</sup> Pour preuve, les terribles disputes, qui aboutissent parfois à des vendettas meurtrières, suite à un différend sur un lopin de terre, un partage, un héritage ou une limite de terre. De plus, signalons pour exemple, qu'un Algérien vend ou cède rarement sa terre même lorsqu'il est dans le plus grand dénuement.

<sup>2</sup> SIBLOT P., 1997, « *Nomination et production de sens : le praxème* », in *Langages*, 127, p.38-55 « la désignation d'un individu unique par une dénomination unique constitue une parfaite corrélation biunivoque, dans laquelle le lien entre l'être et son nom s'affiche avec la force de l'évidence. L'être et le nom y forment un tout où la personne incarne la dénomination, et où celle-ci signifie la quiddité de celle-là »

<sup>3</sup> « l'état civil est une institution de police - au sens large de l'expression - sa réglementation comporte, en effet, un ensemble de mesures destinées à assurer la protection des personnes et des biens. »

En outrepassant la dénomination traditionnelle, lignagère et héréditaire en usage jusque-là, ces populations ignoraient l'importance et l'impact d'un tel acte. A travers ce geste de détournement de la dénomination, nous décelons un acte politique de résistance au diktat du colonisateur : la dénomination est « un lieu d'exercice du pouvoir. Elle est conditionnée par les rapports de forces, soumise à des contraintes, obéit à des règles sociales et culturelles » (S.Akin, 1999 : 35). Cet acte linguistique d'auto-re-dénomination - les intéressés se dénomment autrement que comme ils le faisaient habituellement - devient de fait un acte militant et *d'exercice de contre-pouvoir* d'une population colonisée et minorée, à laquelle on impose une forme de nomination nouvelle.

D'autres raisons pourraient expliquer la présence de toponymes dans la patronymie telles que l'attribution arbitraire de noms de famille par l'officier d'état civil, comme la loi l'autorisait (cf. art. 15 de la loi de 1882) ou encore le choix de « faux-patronymes » par des personnes recherchées par l'administration coloniale pour cacher leur véritable identité.

## Typologie des patronymes à base toponymique

Morphologiquement, ces patronymes se présentent sous des formes simples, dérivée ou composée; dans ce dernier cas, les deux composants sont soit séparés par un trait d'union ou un espace blanc, soit amalgamés.

Du point de vue sémantique, la typologie des patronymes à base toponymique est très variée puisqu'elle reprend pratiquement toutes les formes de toponymes. La plupart des noms de lieux ont été utilisés comme noms de personnes.

### 1. Nomination à base d'un nom d'eau (hydronyme)

Les noms d'eau ont été largement employés comme patronymes, essentiellement dans la patronymie berbère (kabyle en l'occurrence). Ce fait pourrait signifier l'importance vitale qu'avaient les points d'eau pour cette population qui s'installaient par ailleurs toujours à proximité de ceux-ci.

*Aman*, nom berbère signifiant « eau »: le nom d'eau *Amane* rentre dans la formation des noms composés suivants, *Titouamane*, formé de l'appellatif diminutif *Titoub* « petiot » amalgamé à la base *Amane* et signifiant « l'eau de Titoub ? » et *Amanzougarene* forme composée de *Amane* et du qualifiant *Zegouarene* « rouge », précisant la qualité de cette eau par sa couleur, le tout signifiant « l'eau rouge ». *Tamantit*, nom berbère, lieu-dit saharien, composé de *aman* « eau » + *tit* « source » signifie « source de l'eau » (J.Oliel, 1994:136)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « Le nom de Tamentit (prononcer « tmantète ») serait formé de deux mots berbères « aman » (l'eau) et « tit » (la source), ici associés et affectés, conformément aux règles de la morphologie de la langue berbère, des deux « t » initial et final, les marques du féminin. Cette interprétation souligne l'importance de l'eau pour les premiers habitants de Tamentit, fondée probablement au début du VI<sup>ème</sup> siècle. Tamentit est alimentée en eau par (...) une source. »

*Tala* « fontaine, source » ; ce nom berbère se présente sous forme simple, singulier *Tala* et pluriel *Tiliouine/ Tiliona/ Tilona* « les fontaines, sources », toponymes de lieux habités dans la wilaya de Bouira.

Nous le trouvons également sous la forme composée dans le patronyme *Tala Boulma*, syntagme nominal composé de la base *Tala*, de la préposition agglutinée précisant l'appartenance, le lieu ou l'origine, *n'* « de »<sup>1</sup> suivie du nom commun *Alma* « prairie naturelle », le tout signifiant « la fontaine (source) de la prairie ». La formation *Talaoubrid* composée de *Tala*, de la préposition *n'* (non transcrite) et du nom commun *Abrid* « chemin » est identique à la précédente et signifie « la fontaine, la source du chemin (située près du chemin) ».

Les patronymes *Talakli, Talahari, Talamalek*, sont des syntagmes amalgamés composés du nom commun *Tala* « source », de la préposition « *n'* » agglutinée, et du prénom du possesseur du lieu sus-cité *Akli, Hari?, Malek*, le tout signifiant « la fontaine, la source d'Akli, de Hari?, de Malek ». Nous rencontrons aussi les formes *Talamali* et *Tala Sismane/ Talaslimane* qui seraient la déformation de *Tala n'Ali* « fontaine de Ali » et de *Tala n'Slimane* « fontaine de Slimane ».

Le patronyme *Talabadj* est construit sur le même modèle que les patronymes précédents, à la différence que, au lieu d'un prénom, nous avons un titre honorifique *Hadj* « le pèlerin », le tout signifiant « fontaine du pèlerin ».

D'autres noms à base de *Tala* rentrent en composition avec des noms de plantes, qui caractérisent ce lieu, c'est le cas de *Talaneribane* « fontaine au basilic » ou encore avec des noms d'oiseaux *Talantikite/ Talantikit* « fontaine du coucou ? » à supposer que *Tikit* serait une déformation de *Tikouk* « coucou ».

*Aïn* « source » ; ce nom de souche arabe se trouve dans les patronymes sous une forme simple, singulier *Aïn* ou pluriel *'ouyn* « sources ». Cette forme se retrouve également sous sa forme berbère *Lainser/ Ainser*, forme tautologique composée de *Aïn* et *Ser*, ayant le sens de « fontaine ». Nous la retrouvons aussi sous la forme diminutive berbère *Taouint/ Taouinet* « petite source; petite source non aménagée; flaque d'eau alimentée par une source » (D.1012)<sup>2</sup> construite sur le diminutif arabe *'aouina* « petite source » ; *Laouinati* « ma petite source, mon petit œil » ; *Laouini* « mon œil, ma source ».

Le nom *Aïn* rentre en composition avec un adjectif qualificatif dans *Aounesghir* « petites sources ». Il sert également de composant principal dans des noms composés comme *Aïn Dar* « source de la maison », *Aïnnas* « source des gens » et *Aïn El Djaneb* « source du Sud ». Il est également présent dans la composition *Ras El Aïn*, littéralement « tête de la source », ce qui pourrait représenter une tautologie du fait que le nom arabe *Ras a*, en hydronymie, le sens de « source de », ainsi dans les patronymes suivants *Ras El Ma*

<sup>1</sup> La préposition kabyle « *n'* » est assimilée en « *bw* » devant les voyelles du nom qui suit (Dictionnaire DALLET p.533) et transcrit en « *bou* »

<sup>2</sup> D. signifie DALLET en référence au dictionnaire de Jean-Marie Dallet (1988).

littéralement «tête de l'eau» donc «source de l'eau» ou *Ras El Oued* «source de l'oued».

Le nom *Ghebalou* est la forme arabisée du nom berbère *Aghbalou/Aghebalou* du nom d'eau *Aghbal* «source».

*Bir* «puit»; cette base toponymique se retrouve dans le patronyme composé dont les deux éléments sont accolés ou séparés par un blanc comme dans *Tamourtbir* ou *Tamourt Bir* «pays du puits»; la préposition précisant la relation d'appartenance «n'» «de» n'apparaissant pas du tout dans la transcription du nom. Sur la même construction, nous avons le patronyme *Birlakbdar*; celui-ci indique à qui appartient le puits (*Bir* + prénom du possesseur *Lakhdar*) «puits de *Lakhdar*» (là encore, la préposition a été complètement agglutinée). Le patronyme *Bir Aghbalou* (absence de la préposition n' «de») «puits de la source» qui est composé du formant *Bir* et du formant *Aghbalou* de *Aghbal* «source» nous informe sur le lieu géographique de ce puits.

*Targa*, nom berbère signifiant «canal, fossé d'irrigation, caniveau, séguia»; à l'instar des patronymes à base d'hydronymes précédemment traités, ceux construits sur la base *Targa* se retrouve aussi bien sous une forme isolée que sous une forme composée associant la particule *Aït* «ceux de» indiquant l'appartenance ou l'origine comme dans *Aït Terga* «ceux de, les gens de *Terga*»; ce patronyme précise le lieu géographique où sont installés ces personnes. Le patronyme *Targa Ouzemour* «la séguia aux oliviers» donne une particularité de ce lieu, à savoir qu'il y pousse des oliviers.

*Aguelmin*, nom berbère qui signifie «point d'eau stagnante, mare, lac, étang, endroit marécageux» (D.257). Ce nom d'eau est présent uniquement sous une forme simple dans les patronymes *Aguelmin/Agoulmin/Agoulmime* «point d'eau stagnante, mare». Ce patronyme existe aussi sous sa forme arabisée *Lebgaa* «mare».

*Asif*, de la racine berbère SF, «rivière, oued» (D.759) se trouve transcrit dans notre corpus sous la forme *Acef*. La forme *Onacif* se compose de la particule kabyle *Bw* transcrite *Ou*, signifiant «de», agglutinée au nom *Asif*, laquelle forme composée se retrouve également sous une forme surcomposée *Aït Onacif*, comprenant la forme agglutinée sus-citée précédée de la particule d'appartenance *Aït* «ceux de» et signifiant «ceux du torrent». Les formes *Asfessaf/ Safsaf/ Sefsaf/ Sefsouf/ Safsafi*, sont, à notre sens, une forme redondante de *Ssef*.

*Ighzer*, toponyme berbère signifiant «ravin, ravine, torrent, rivière, fleuve» est également utilisé sous la forme diminutive *Tighzert* «petite rivière, petit

ravin»; il rentre, en outre, en composition dans *Ighzermalî*; la formation de ce nom est liée à une circonstance de la vie mettant en rapport non déterminé la personne et le lieu cité (*Ighzer* + préposition n' «de» + prénom *Ali*) signifiant littéralement «la rivière d'Ali» mais qui renverrait probablement à un événement tragique telle que la noyade d'*Ali* dans cette rivière. En arabe, nous trouvons le patronyme *Masli/Massali* (?) qui signifie «écoulement d'eau» avec son doublet kabyle *Isly* «ruisseau».

*Acherchour* « chute d'eau, bouche d'eau, cascade », du kabyle CR « tomber en cascade, couler librement » (D.102). Ce nom d'eau kabyle se présente sous des formes arabisées par la suppression de l'article défini kabyle masculin singulier [a] « le », *Cherchour/ Charchar/ Cherchar/ Chechar*. Nous le trouvons aussi sous une forme dérivée (par adjonction du suffixe arabe [i] indiquant l'origine) dans les patronymes *Chachouri/Charchali/ Charchari/Cherachali/ Cherchali/ Cherchari/ Chercheri/ Cherchi* « originaire de *Cherbell* (région ainsi nommée et située à l'ouest d'Alger) ».

*Oued*, nom arabe signifiant « rivière, fleuve » se trouve souvent sous forme composée comme dans *Oued Feuïl* « fleuve aux (où poussent des) asphodèles » a été construit par rapport à une caractéristique de l'endroit, en l'occurrence ici le type de plantes qui y poussent en abondance.

## 2. Patronymes à base d'un nom de relief (ou oronymes)

Les patronymes à base de noms de relief sont, au vu du corpus traité et à l'instar des patronymes à base d'hydronymes, plus nombreux dans la patronymie de souche aussi bien berbère qu'arabe. Ce fait s'expliquerait par la nature du relief montagneux des régions berbérophones telles que la Kabylie ou la région des Aurès et par la relation privilégiée qui unit la population locale à son environnement.

Parmi ces patronymes à base d'oronymes, nous trouvons des noms simples faisant directement référence au site comme dans les doublets arabe *Djebel* et berbère *Adrar* qui sont en même temps des noms communs signifiant « montagne » mais aussi des noms propres dans le cas d'*Adrar* notamment, nom de la célèbre région du Sud algérien; de même pour *Djerdjar*, nom de l'importante chaîne de montagne de Grande-Kabylie ou *Djerdjourï*, dérivé du nom *Djerdjer*. Elle désignerait une personne originaire d'un des nombreux villages perchés sur le mont du Djurdjura.

*Aguergour*, de la racine berbère GR « dévaler une pente », est le nom d'une montagne dans la wilaya de Béjaïa. Il serait construit sur le nom de *Agour* « caillou, petite pierre éminente contre laquelle trébuche le pied » par extension « obstacle, difficulté, problème » (F.Chériouen, 1993: 70)<sup>1</sup>.

*Arafi* de *Arafat*, montagne située à quelques lieues de la Mecque où les pèlerins effectuent une halte, le 9 du mois Dhû l-Hijja. Ce patronyme est construit sur l'origine géographique du nommé.

*Saf/ Safa* « rocher » est le nom du promontoire rocheux proche de la source de *Zamzam* associé à *Marwa*. Le Hadj parcourt sept fois la distance séparant ce rocher de *Zamzam*. Ce parcours fait partie du rituel du pèlerinage sur les lieux saints de l'Islam (Y. et N.Geoffroy, 2000).

Certains patronymes renvoient directement à la hauteur du relief, ainsi les noms berbères *Tizji* « col » avec son pluriel *Tizjouna* « les cols », rentrant

<sup>1</sup> « KR/GR peut exprimer les deux sens opposés (amont/ aval) d'une même réalité, d'un élément naturel géographique élevé »

également en composition dans le patronyme *Tizj Onalou* « Col de la hauteur », « Col de rien ? »; *Akachouche/ Akchouche* « la cime d'un arbre ou d'une montagne, le sommet » ou encore *Agerru(y)* qui signifie littéralement en kabyle « tête » et par extension de sens « sommet, pic (de la montagne) ».

La désignation berbère et arabe de tous les types de relief et de degrés de dépression a été fortement reprise dans la patronymie algérienne. Est ainsi présent le nom berbère *Ighil* signifiant « colline, bras de la montagne » (D.608) et qu'on trouve également sous sa forme diminutive *Tighilt/ Taghilt/ Taghilt / Tighilt/ Toghilt* « petit bras de montagne, petite colline » ou en composition avec un prénom ou un nom commun. Dans le premier cas, la dénomination précise la relation d'appartenance existant entre la personne (propriétaire) et le lieu ; ainsi *Ighil Ali* signifie que la colline appartiendrait à Ali, lui serait de lieu d'habitation à Ali ou qu'un événement par rapport à cette colline serait survenu à Ali. Parfois encore, ce nom stigmatise un événement particulier, établissant une relation entre cette colline et la personne nommée, ainsi *Ighilagha* « la colline du gouverneur », *Ighilabriz* « la colline du protégé ».

Lorsque c'est un nom commun qui entre en composition avec le nom de relief *Ighil*, il s'établit alors une relation de description du lieu par rapport à une de ces caractéristiques, comme l'illustre le patronyme *Ighilbouchene* littéralement « la colline du chacal » et qui signifierait qu'à cet endroit se trouvaient probablement des chacals. *Ighilarba/ Ighillarba* « la colline du mercredi » indique le lieu où se déroulait le marché hebdomadaire. Une autre explication pourrait être donnée si *Larba* est le nom d'une ville, auquel cas le nom composé signifierait « la colline de (qui se trouve à) Larba ».

Le nom composé *Ighil Mellab/ Ighilmellab* « colline de sel », composé du nom de relief et d'un adjectif qualificatif *Mellab* de *mallib* « salé » était certainement le nom d'une colline de sel. Dans une forme arabisée, nous avons le patronyme *Chaaba* « pic atténué ».

*Aguemoun/ Ouguemoune* «tas, amoncellement, mamelon de terrain, colline » (D. 261) se trouve aussi sous sa forme diminutive singulier *Taguemount/ Taguemout/ Tegmount* « petite colline » et pluriel *Tiguemounine/ Tiguemounime/ Tiguemounine* « les petites collines ».

*Aourir* « colline, éperon, mamelon » est également repris sous sa forme diminutive *Taourirt* « petite colline, petit mamelon de terrain ».

De manière moins récurrente, sont présents les génériques de souche arabe dialectal *Koudiat* « colline rocailleuse », *Draa* « colline de forme allongée », *Kef* « rocher », *Kiffane* « ravin, gouffre », *Haoud* « dépression peu étendue », toponymes de relief, repris comme patronymes.

*Aguenni*, nom berbère signifiant « plateau, terrain plat dégagé, élevé par rapport à l'environnement » et sa forme diminutive *Taglit/ Tagnit* « petit plateau, petit terrain plat » (D.263) sont présents isolément ou dans des formes composées. En combinaison, comme dans *Agouni Nessouk* (Agouni + n' + Souk) « terrain plat où se tient le marché hebdomadaire », il précise l'activité qui a lieu à cet endroit. Le patronyme *Tagnit Hamou* (*Tagnit* est le diminutif de



*Agueni*), signifiant « le petit terrain de Hamou » indique le possesseur de cet endroit.

*Acherouf* de CRF signifiant « grand rocher, précipice, pierre » (F.107)<sup>1</sup> se trouve également dans sa forme pluriel *Acheroufene* « les pierres ».

*Azrou* « rocher, pierre, caillou » est également présent sous sa forme diminutive *Tazrou* « petite pierre, petit rocher » et composée dans *Azrou-Isghi* « la roche du vautour », endroit où tournoyait précisément ce type d'oiseaux-rapaces.

*Tabadjrent* est le féminin de *Abdjaren*, qui est lui-même un emprunt à l'arabe *Hadjar* « pierre ». Nous avons aussi le patronyme *Bouhadjar* « terrains pierreux et rocailleux » qui signifierait, selon Pellegrin (1949 b, 362), non pas « l'homme aux pierres » mais plutôt un « lieu où se trouvent des restes de constructions romaines ».

*Graradj* de la racine berbère GRJ est la déformation de la forme toponymique kabyle *Agraradj* « gros gravier, pierraille, tas de pierraille, décombres » (D.274) ; On retrouve également la forme *Tagredj*, déformation du diminutif *Tagraradjt* « petit gravier, petit tas de pierres ».

*Affroun/Affroune/Afroun/Afroune*: de la racine berbère FR, *effr* « cacher » de *ifri* « escarpement, rocher escarpé, grotte abri sous roche » (D218), est aussi le nom d'une ville d'Algérie. *Tifrit* est la forme diminutive de *Ifri* « escarpement; rocher escarpé; grotte; abri sous roche » (D.218), également nom de village de Kabylie.

*Agadir* de la racine berbère GDR (F.I400), « talus, terrain en forte déclivité, escarpement » est le nom d'une ville marocaine.

*Aqerqar* « rive, endroit sec et pierreux » (D.670), forcément surélevé par rapport au niveau d'eau, de *gqerger* « couler librement, laisser couler, couler en faisant glouglou » de l'arabe *qrqr* (D.267).

*Gherasselgoum* est la déformation de *Gher* bw Sardoun « la grotte du cheval ? ». *Tighiouaret/Tighiouart* « petite grotte, caverne » est le diminutif de *Ghar* « caverne, grotte, gorge, trou, repaire » (D.632).

*Amalou/ Amamou* de la racine berbère ML « versant le moins ensoleillé, le côté de l'ombre où la neige reste le plus longtemps » (D.498) se retrouve dans l'ethnique *Aït Oumalou*

*Issiakem/ Issiakhem/ Issiakhene* est le pluriel de *Aasyakh* « éboulement, inclination, versant » (D.801).

### **3. Patronymes à base de noms de territoire utile (lieu plat, terre travaillée et espace habité)**

Certains patronymes à base de noms de lieux indiquent la nature du terrain occupé et travaillé par les populations.

<sup>1</sup> L'abréviation F. renvoie au Dictionnaire du père Charles de FOUCAULD, 1951

*Tamourt/ Timoult/ Timount* « pays, terre ». Celui-ci se retrouve également comme formant dans *Tamourtbir/Tamourt Bir/Tamourtebir* de *Tamourt* signifiant « le puits de la terre ».

*Bled* « pays, terre », équivalent arabe de *Tamourt* se retrouve aussi dans les formes composées telles que *Cheïck Bled* littéralement « le vieux, le sage du pays » et *Benbeldi* « fils de celui qui vient du pays, enfant du bled ».

C'est ainsi que nous avons le patronyme *Akhal/ Akkal* « terre (matière ou terrain occupé) » et *Donar*, nom toponymique de souche arabe signifiant « fraction de hameaux ».

*Tiguemit* de la racine berbère GM, est le diminutif de *Tigmi* « vaste terrain de culture, toponyme de champs » (D.260).

*Aftis* « champ humide », de la racine FTS du verbe *eftes* « être planté en bordure d'une rivière ». *Ifticen/ Ifticene/ Iftissen* est le pluriel du nom kabyle *Aftis* « champ humide, marécageux », *Ifticen*, par sa forme pluriel, nomme le groupe qui habite cet endroit et signifie par conséquent « ceux de Aftis » (D.240).

*Maredj/ Merd, Merdji/ Merdja* est un toponyme de souche arabe signifiant « pré », sa forme féminine *Meridja* et dérivée *Merdji/ Meridji* signifiant « originaire de Merdj ». *Merdja* « la prairie » et la forme composée *Benmerdja/ Boumerdja* « lieu où se trouve une prairie, endroit vert »<sup>1</sup>.

*Tagzout*, déformation de *Tagḥzout* « champ, terrain en bordure de rivière; terre d'alluvions » (D.634) se retrouve aussi dans la forme *Tagḥzozite* (déformation de *Tighzozine* ?), pluriel de *Tagḥzout*.

*Alma* signifie en berbère « prairie naturelle, endroit marécageux, humide et herbeux » (D.454). Ce toponyme se trouve également sous sa forme féminine ou diminutive *Talmat/ Telmat* « petite prairie marécageuse et humide », sa forme féminin/pluriel *Tilmatine/Tilmati/Timatine* « petites prairies marécageuses et humides » et masculin/ pluriel *Almat/ Ilmane/ Ilmatene* « prairies naturelles ». Il est par ailleurs présent sous forme composée, soit pour désigner le propriétaire du champ, comme dans les toponymes *Almabouada* « prairie de Bouada, celle du bas ? »; *Ikbalfoulma* signifie « champs d'Ikhlef » et *Talmat Amar* « la prairie d'Amar », soit pour désigner une caractéristique de cet endroit comme dans le toponyme *Almasba (a)* « prairie du lion », endroit où probablement se trouvait des lions, où a été vu un lion ou encore lieu où a été chassé un lion.

Le patronyme de souche arabe *El Bouri* est dérivé du nom de terre *Bour* signifiant « prairie, steppe, terre en jachère ».

*Tazagbart* est un nom toponymique berbère féminin de *Azagbar* « plaine, plaine sèche » (D.952). *Zagber* est la déformation du nom kabyle *Azagbar* mais aussi *Tiguemit* de *Tigmi* « vaste terrain de culture ».

*Sebel/ Sebl/ Sehil* est un nom arabe signifiant « étendue plate, plaine, côte littoral ». *Sehili/ Sehouli*, nom dérivé de *Sabel* « originaire du Sahel » et son

<sup>1</sup> Sur les différents emplois de *Bou*, consulter Pellegrin op. cit.

féminin *Sabalia/ Sebailia* « femme du Sahel ». Celui-ci se trouve par ailleurs accompagné de la particule berbère d'appartenance servant à désigner la tribu *Aït* dans *Ait Sabalia/ Ait Sablia* « ceux de la plaine ».

*Iguer*, nom berbère, à rapprocher de la forme d'origine latine *Ager* « champ labouré et ensemencé de céréales (orge, blé), champ de céréales en herbes, épi », *Iguemane*, pluriel de *Iguer* et son diminutif *Tiguert* « petit champ fertile » (D.270). Nous le trouvons également dans la formation *Ait Igrin/ Tigrine*, nom composé de la particule d'appartenance kabyle servant à désigner la tribu *Aït* et du nom commun *Tigrine* « petits champs fertiles » pluriel de *Tiguert* « ceux de Tigrine ».

Ce nom rentre par ailleurs souvent en composition, relevé dans les toponymes suivants *Igherbousbane* « champ de ? », *Igranaïssi* « le champ de Aïssa », *Iguarali* « champ d' Ali » *Iguernellala* « le champ de Lala », *Iguerguigui* « champ de Guigui ». Lorsque *Iguer* est accompagné d'un prénom, surnom ou nom honorifique, on nomme le possesseur du champ. Dans *Iguerlarba* « le champ du mercredi » : « marché du mercredi ».

Le toponyme *Iguerbouchene/ Igherbouchenne Ikarbouchen* « champ du chacal » renvoie à un fait particulier en relation avec cet animal (champ où se trouve des chacals, où a été tué un chacal...).

*Amazït* nom berbère de la racine MZR, augmentatif de *Tamazïrt* « champ ou jardin situé en bordure de village » fréquent en toponymie » (D.530) et son pluriel *Timiẓar* « les champs ou jardins situés en bordure de village »; on le trouve aussi dans la formation composée *Outamazïrit/ Outamaẓirit/ Outamaẓirt* « celui de la prairie ».

*Akouir*, toponyme kabyle signifiant « petit jardin, sous les murs du village pour le jardinage de quelques légumes » (D.685) et son pluriel *Ikouirene* « les jardins ».

*Temagoult*, de la racine berbère MGL, déformation de *Tameggalt*, lui-même féminin de *Ameggal* « labour sans semailles; terrain défriché non ensemencé » (D.489).

*Tibhirt*, à rapprocher de la forme arabe *bbira*, est un toponyme kabyle signifiant « jardin, espace vert » mais aussi *Tiguemit* de *Tigmi* « vaste terrain de culture ».

*Ghazaouet*, nom de la ville de l'ouest algérien, est le masculin de *Tagḥzouyt* « le creusé; nom d'un ensemble de champs fertiles situés dans la plaine, vallée de la Soummam, plaine entre deux montagnes ».

Les populations ont également pris le nom de leur village, de leur habitation ou d'une partie de celle-ci comme le montrent les noms suivants:

*Tamadart* est le nom formé sur le nom kabyle *Taddart* « village » et qui signifie « l'habitante de Taddart ».

*Hara* signifiant « espace cloîtré d'une maison, d'une cour » et *Aït-El-Hara* signifiant « ceux de l'Hara », *Haouch* également nom arabe qui veut dire « ferme ».

*Azēb/Azīb* de 'ZB signifiant « habiter une maison ou une cabane dans la campagne », *Laazīb* « ferme, établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne » (D.1014) » et son diminutif kabyle *Tazībt* « petite ferme », *Azēbi* « provenant de Azeb ».

Bordj, nom arabe signifiant « fort, résidence ou magasin » ; Bordji nom d'origine géographique signifiant « originaire de Bordj Bou Arreridj ; ville à l'est de l'Algérie » ; *Kalaa* « citadelle ». Il faut aussi relever le composant désignant les ruines romaines dans l'est de l'Algérie *Henchir*.

*Tizēghouine*, même sens que *Tizēghoua* qui est le pluriel de *Tazēqqa* « maison en maçonnerie: pierre, pisé » (D.952) mais aussi *Biout* pluriel de souche arabe *Bit* « chambre, pièce ».

*Ali Aouchiche*, nom composé du prénom *Ali* et de *Aouchiche* « hutte en paille » ou encore *Aderboub* type d'habitation précaire signifiant « gourbi ».

*Tagrourt*, nom kabyle est le féminin de Agrour « réduit où l'on enferme le petit bétail » (D271). *Tigharghane/Tigharghar/Tighraghar* est un nom kabyle signifiant « sol de maison, distinct de l'étable » (D.623).

*Taseddarit* est un nom kabyle qui signifie « endroit où on s'abrite, abri ».

*Ijgna* est le pluriel de *Ajgu* qui veut dire « poutre, bois de charpente » (D.362).

*Aghalad/ Agbelad* « murette de pierres sèches, petit mur servant d'enclos » et la forme composée *Boughalad* « lieu, endroit où se trouve des pierres ».

#### **4. Patronymes à base de noms de lieux d'installation et de peuplement**

Les caractéristiques topographiques entrent également dans la composition (la formation) des patronymes algériens.

Les populations se sont également désignées par rapport à leur situation/localisation dans l'espace occupé, de bas en haut, de la montagne vers la plaine.

Ainsi avons-nous ceux d'en haut comme le signifie *Aït Yala*, *Aït Oufella* « ceux d'en haut », *Aït Djoudi Oufella* « Aït Djoudi d'en haut » ou encore *Gheroufella/ Gharfala/ Gueroufella* « la grotte d'en haut », *Yaali/ Yaili/ Yala* nom qui dérive du verbe arabe *Ya'la* « prendre de la hauteur » et ses dérivés *Yalaoui/ Yallaoui/ Yellaoui*, qui sont des noms d'appartenance, « de Yala ». Le haut est également désigné par le lieu d'habitation qu'est la montagne ou la colline comme dans *Bouddrar/ Oudrar* « celui qui vient de la montagne », composé de la particule d'appartenance kabyle *Bou/Ou* « celui de » et du nom de lieu *Adrar* « montagne » ; *Iboudrarene*, pluriel de *Bouddrar* « ceux de la montagne, les montagnards » ; *Tamedrari/ Tamdrar* est la transcription déformée de *Tamdrart* « la montagnarde » féminin de *Amdrar* « le montagnard », *Bendjebel* est l'équivalent arabe de la forme kabyle *Bouddrar* « celui de la montagne, le montagnard ».

Ceux d'en bas sont désignés par *Aït Ouadda* ou encore par *Aït Sabalia/ Aït Sablia/ Bensabel* « ceux de la plaine, de la steppe ». *Sonabla/ Souablia* signifie « qui

vient du littoral » et *Soubali* qui est un nom d'origine géographique « habitant du Sahel ».

Nous avons également relevé le patronyme à base toponymique *Anane/Annane* « horizon, toute la partie du ciel que la vue embrasse ».

Les quatre points cardinaux, nord, est, ouest et sud, ont également servi à situer les populations par rapport à leur lieu de provenance :

*Chamal / Chemal* « nord » mais aussi *Benchamal / Bouchemal* « fils du nordiste ».

*Chark* « est », *Chergui* « qui vient de l'est », *Cheriegue/ Chériguen* (pluriel de Chergui) « qui viennent de l'est », *Benchergui* « fils de celui qui vient de l'Est » mais aussi *Kabla/ Kabli* « direction de la Mecque ».

*Gharb* « l'ouest, le couchant » (D.624) se trouve présent dans différentes formes *Ghrieb/Legreib/Loughraib/Loughraieb/ Lougraieb* « l'ouest, l'orient », *Gharbi* « qui vient de l'Ouest », *Bengharbi/ Benghrieb* « fils de celui qui vient de l'ouest », *Ait Gherbi* « ceux qui appartiennent à celui qui vient de l'ouest », *Tagheurbit / Tararbit* nom féminin kabyle signifiant « l'occidentale, l'étrangère », formé sur *Agharbi* « l'occidental ; exposé à l'ouest ». La forme masculine peut être également rapproché du champ sémantique de « l'étranger » : *Ghrieb, Legreib...*

*Djanoub* « sud » se trouve dans *Djenoub* « Sud (famille située au sud de la tribu) », *Djanoubi* « sudiste », *Bendjanoub, Bendjanoubi* « fils du sudiste ».

Certains patronymes sont construits sur la base de toponymes indiquant la nature, la qualité ou une caractéristique du lieu nommé. Etant des anthroponymes à l'origine (laqab), ils ont servi dans un deuxième temps à nommer un lieu. Ils ont été employés par la suite comme patronymes par le phénomène de retour. Ces anthroponymes sont construits avec la particule *Bou* accompagnée d'un complément en rapport d'annexion<sup>1</sup>.

*Boualili*, du berbère « alili » : « endroit où poussent des lauriers-roses ».

*Bouzaréah/ Bouzraïa* « là où il y a de la semence », peut représenter un endroit fertile en céréales.

*Boufarik* « pays où l'on recueille le premier froment » (frik, blé vert, premier blé).

*Bourebia* « lieu où l'herbe des pâturages pousse haute et drue ».

*Bounouara* « tanière du renard à la queue très fournie (nouâra, panache, houppe)», ou « endroit des arbres à fleur ».

*Boudissa* « endroit où abonde le diss (ampedolesmos tenax) ».

*Bouhzeul / Bouhzeoul* « endroit fréquenté par des gazelles ».

*Bouballouf*, du berbère « ilef » : « endroit où l'on rencontre des sangliers ».

*Boukbenafis* « lieu aux scarabées noirs ».

*Boufar/ Boufara* « là où gîtent les rats des champs ».

*Bouhadjer/ Bouhadjera* « terrains pierreux et rocailleux; lieux où se trouvent des restes de constructions romaines ».

*Boughar/ Boghar* « lieu où il y a une grotte ».

*Ghar-ïfri*: formation tautologique arabo-berbère: « Grotte de la grotte »; appellation punique selon A. Pellegrin (1949 b : 362)

*Bou Kornine* « lieu où il y a deux montagnes, deux pics de montagne ».

*Belchouk* « endroit plein d'épines ».

### 5. Patronymes à base de noms géographiques

Les patronymes à base toponymique comprennent de nombreux noms géographiques (ville, village, pays)<sup>1</sup>. Cette forme de nomination, appelée « nisba » (ou « nom de relation ») dans la structure du nom arabe était à l'origine un surnom qui venait se surajouter au prénom et qui permettait de situer la personne et de l'identifier avec plus de précision (J. Sublet, 1991).

Ce type de patronyme à base de nom géographique se construit souvent avec le toponyme lui-même, auquel on ajoute, en finale, le suffixe arabe *-i* ou *-iya* indiquant la provenance. Il précise la ville, la région du pays ou le pays d'où est originaire la personne nommée:

*Bordji* « originaire de Bordj Bou Arreridj », *Isseri* « originaire des Issers », *Annabi, Lannabi*, forme francisée de El Annabi, « originaire d'Annaba (ville de l'est algérien) »; *Lebdjaoui / Lebjaoui*, forme francisée du nom d'origine géographique « Bejaïa » « le Bougiote »; *Lemlikchi* « originaire de Mlikeche »; *Souffî / Soufi* « originaire du Souf » ou « adepte de la doctrine soufiste »; *Staiji* « de Sétif »; *Djidjli* « de Djidjel »; *Souri* « de Sour el Ghozlane »; *Maskeri/ Maskeraoui* « originaire de Mascara », *Meliani/ Miliani* « originaire de Miliana »; *Mellili* « originaire de Melila »; *Mosteghalemi* « de Mostaghanem »; *M'sili* « de M'sila »; *Alhoggari* « l'homme du Hoggar »; El *Gourari* « du Gourara »; *Draoui* « du Draâ »; *Attatfa* pluriel de *Attafi*, « ceux de Attaf », ville centrale d'Algérie; *Biskri* « de Biskra (ville à l'est de l'Algérie) »; *Sabraoui* « provenant du Sahara »; *Lasnami* « originaire d'El Asnam (ouest algérien) »; *Titri/ Titrî* « région du centre de l'Algérie »; *Leulmi* « originaire de l'Eulma »; *Louergli* « originaire de Ouargla (sud algérien) »; *Naili* « originaire de Oued Nail »; *Skikdaoui* « de Skikda », *Menaili* « de Bordj Ménaïel »; *Hodhni* « originaire du Hodna »; *Djazairi / Djazieri / Djaziri / Djezairi/ Djeziri/ Dziri/ Dziril* « l'Algérien, l'Algérois »; *Relizani* « originaire de Relizane (région de l'ouest algérien) »; *Faci/ Fassi* « de Fès »; *Stamboul*, nom de ville, « Istanbul », *Soussi* « de Sousse, Tunisie »; *Matmati/ Metmati* « originaire de Matmata (sud tunisien) », formation ethnonymique également; *Leghdemsi* « originaire de Ghadames (Libye) », *Kourdi* « de Cordoue », *Kasdali/ Kasdarli/ Kazdali/ Kastali*, du turc *Kazdadji* « originaire de Kaz dadji », ancien nom d'une montagne dans la wilaya de Biga », *Ghernati/ Ghernouti/ Gharnaouti/ Ghernaouti / Gharti / Ghanaouti / Guernouti* « originaire de

<sup>1</sup>: « L'usage, en effet, voulait qu'un élément de « localisation » fût ajouté au nom d'un étranger pour se donner les moyens de le « situer » (...); cette précision n'avait d'intérêt qu'à l'extérieur pour identifier l'origine de la personne. » OLIEL J. op. cit.

Ghernaout » nom d'un village dans la wilaya d'Isparta, district d'Yalvac, *Ghougali*, déformation de *Ghubali*, nom turc *Kuba/ Kubali* « ville en Azerbaïdjan »; *Azongli / Azonguili* nom d'origine turque *Azuagali* « originaire de *Azouagha* (Azuaga), ville de l'Espagne de l'ouest », *Djilli*, nom toponymique turc « village célèbre pour ses eaux minérales » (A. Parzymies: 1986).

Il arrive même qu'il y est une redondance de la désinence d'appartenance ; au suffixe arabe [i, iya] en finale du mot s'ajoute à l'initiale du nom la particule d'appartenance berbère *Aït*. Ainsi, en est-il du patronyme *Aït Touati* qui signifie littéralement « ceux de celui qui vient du Touat ».

Il renseigne également sur le pays d'origine de la personne étrangère à la communauté:

*Altunci / Bentounes/ Bentounsi* « Tunisien/ Tunisois »; *Landelouci/ El Andalouci / Andalouci / Andaloussi*, nom d'origine géographique «l'Andalous»; *Gharnaout / Ghernaout / Gharout / Gherouat / Gharnaouat*, nom d'origine turque *Arnavut* « Albanais »; *Legouera/ Legouira/ Legwars* « l'Européenne », *Marakchi* « originaire de Marrakech (ville du Maroc) », *Meknassi* « de Meknes », *Megharbi/ Megherbi / Merarbi* « originaire du Maroc », *Cherif-Ouazani* « de Ouazène (Maroc)»; *Al Moghrabi* « le Marocain »; *Masri/Mesri* « originaire d'Egypte », *Makaoni / Mekaou / Mekaoui / Mekkaoui / Mekkat / Makati*, nom dérivé de Mekki Meki/ Mekki « qui vient de la Mecque, natif de la Mecque ou résidant dans cette ville »; *Malti Malti* « le Maltais », *Gritteli Grittelli / Gueriteli / Gueritli*, déformation de *Criteli*, « originaire de Crète », *Terki / Benterki* « turc, fils du Turc »; *Masrali / Massrali / Masreni*, nom turc *Misirli* « Egyptien »(?), *Abendi* « l'Indien/ l'Indou ».

Parfois, l'individu a pris tel quel comme patronyme le nom géographique, du village, de la ville ou du pays de provenance :

*Abizar, Azazga, Isser, Masker* « Mascara (dans l'ouest algérien) », *Mosteghanem* « ville de l'ouest algérien », *Adrar, Senous, Kheroub / Kherroub*, déformation de *Khroub*, *Hadjout, Touat* « région du Sud algérien », *Tounes* « Tunis ou Tunisie », *Meknache, Meknes*, nom de ville du Maroc, *Nador*, nom de région du Maroc, *Kerouane*, nom de ville (Kairouane : marocaine), *Karamane*, du turc *Karaman*, nom de village, *Djabbal* du turc *Cebali* « faubourg de Constantinople habité principalement par des Juifs »; *Guedjal / Guedvdj*, nom turc *Gacal / Gadjal / Guedjali* « indigène, Turc habitant la Bulgarie du Nord-Est ».

## 6. Patronymes à base de noms en rapport avec des éléments naturels

Nous avons intégré dans cette typologie des patronymes à base toponymique les noms qui s'inspirent de l'environnement naturel de l'homme et qui reprennent, non pas des noms de lieux proprement dits, mais des noms qui renvoient à un élément naturel de ces lieux. Ce type de patronymes précise bien l'incrustation de l'individu dans son environnement immédiat et son adhésion totale à ce milieu naturel dont il n'est qu'un élément parmi tant d'autres.

*Fekbar* et son doublet berbère *Kellal / Oukellal* « argile » ; *Timlelt / Timlet* du berbère ML, déformation de *Tumlilt* « argile blanche qui sert à décorer les poteries ainsi que les soubassements intérieurs de la maison » (D.498).

*Remli / Remla* « sable » mais aussi *Bentrab* « endroit sablonneux », *Outirba / Outarab*, forme composée de la particule de filiation berbère *Ou* et du nom commun arabe *Trab* et *Louhal* de *lvahal* « sable fin ».

*Ouadfel* « ceux de la neige » et son équivalent arabe *Bouteldja / Bouteldji* mais aussi *Teldj / Teldja* « neige ». *Issola / Issolah / Issouli* est le pluriel de *Asalou* « couche de neige assez épaisse (quand on marche dedans, le pied n'arrive pas au sol) » (D.771). *Lighima / Leghima / Leghouimi* qui est le diminutif du nom arabe *ghouyoum* « petit nuage », mais aussi *Ababri* « le vent » et *Raad* « tonnerre » en arabe.

*Aziri / Azira / Aziria / Azziri / Azri* « la lune » en berbère, masculin de *Tiziri* « la lune », *Azirou*, diminutif de *Aziri* « petit Aziri ». Cette notion est également reprise en arabe dans le patronyme *Abouhilala* littéralement « père du croissant ».

*Nadjem / Nedjam* « étoile, astre » et son pluriel *Nedjoum / Nejdoum* « les étoiles » ; *Nedjema / Nedjma* prénom féminin arabe « l'étoile » ; *Nadjemi* « de Nadjm » ; *Nedjmaoui* « de Nedjma ».

*Chamsan / Chemcham* « soleil » et *Chemissa / Semcha*, diminutif de *Chem* « petit soleil ». La lumière est également évoquée dans les patronymes *Tafat / Outafat* « ceux de la lumière » ainsi que *Rebaï / Rabia / Rabéa* « printemps, végétation abondante, pluie printanière ».

Certains patronymes reprennent des noms de plantes sauvages faisant partie de la nature et de l'environnement de l'homme :

*Ouzou* « orties » ou *Touzzout*, diminutif de *Azzou* « genêt épineux » (D.927) ; *Aït Ouazzou* déformation de *Aït Bw Azzou* littéralement « ceux du genêt ».

*Oulmou / Oullemane / Almou / Halmou / Boualma*, à rapprocher du latin *ulmus* « orme, ormeaux, arbuste qui pousse près des points d'eau » ; *Aoulmi* « ceux de Oulmou ». *Toulmoutine*, formé sur la racine berbère LM, est la déformation de *Toulmatine* « les ormes, les ormeaux » qui est le pluriel de *Toulmouts*, lui-même féminin de *Oulmou* « orme, ormeau » (D.454).

*Timarsat*, nom berbère de plante « menthe poivrée », mais aussi *Tissemlane*, nom berbère de plante de *Isemlel* « arbuste à fleurs blanches dont le bois à moelle très développée est recherché par les enfants pour fabriquer des pistolets à bouche « Sureau ? » (D.780).

*Touzaline*, de la racine berbère ZL, pluriel de *Touzzalt* « églantier » (D.942).

*Bellout* « gland » et *Tabelout / Tebelout* de la racine BLT, féminin de *Abelout* « gland sauvage » et sa forme arabisée *Bellout* « gland ». *Aflous* « glands séchés et décortiqués » (D.207)

*Chamlal / Chemlal / Chemlel / Chemloul / Chemil*, nom berbère de *achamlal* « variété de figuier ».



*Zebboudj / Zeboudja* « l'olivier sauvage »; *Iz'boudjene*, pluriel de *Az'ebboudj* « olivier sauvage » et signifiant « ceux de Azebboudj ».

*Larara / Lerari / Lerrari*, nom arabe de plante 'ar'ar « genévrier » ou de *el'arara* désignant la « marguerite ».

*Zaater/ Zaatir/ Zaatri/ Zaiter/ Zaitri/ Zater/ Zather*, nom arabe de plante « thym, serpolet » et son diminutif *Zaitra*.

*Safsaf/ Assefsaf* « saule-pleureur, plante poussant près de l'eau »; *Aghanim* « roseau », *Boughanem* « endroit où poussent les roseaux ».

*Alkama / Alkema*, déformation de 'alqama « coloquinthe »; *Aflous* « glands séchés et décortiqués » (D.207) ; *Medjir*, nom berbère de plante ; *Illoul*, de *Ilili/ Alili* « laurier-rose ».

D'autres noms de famille reprennent les noms de légumes, fruits ou parfums et senteurs qu'ils produisent. Une telle désignation aurait valeur du « laqab » arabe ou surnom. En se désignant par des noms de plantes, de fruits ou d'éléments naturels, l'individu pense acquérir une caractéristique de cette chose (A.M. Schimmel, 1998: p. 25).

*Tameur/ Thameur/ Temar/ Temmar/ Tamerti* de *Tamra* « datte » et son diminutif *Touimeur* « petite datte ».

*Tarmante/ Roumane/ Remmane/ Remane/* « grenade, grenadier » et le nom d'unité *Reman/ Roumana* « grenade (fruit) », *Roumani* « de Roumane ».

*Lanani* déformation de *l'anami* de 'anam, nom arabe de plante signifiant « groseiller ».

*Zeïtoun/ Zitoun/ Zitouni* « olive / olivier » et son équivalent kabyle *Zemmour/ Zemouri/ Az'emmour* « olive, olivier »; *Lous/ Louz/ Louze*, nom arabe d'arbre signifiant « noyer »; *Igguï*, nom kabyle de plante « chêne- liège » (D.247) ;

*Tabakretine*, de la racine berbère BKR, pluriel de *Tabakourt* « figuier qui donne ces figes » (D.20) et déformation de *Tibakourine*, féminin pluriel de *Abakur* « variété de figue précoce; figue-fleur »; *Kerbouche* de *akherbouche* « petites figes, vilaines ».

*Tamechmecht* « abricot, abricotier »; *Zaarour/ Zarour* « nèfle, azerole »; *Zbib* « raisins secs » mais aussi Tadjnant « vigne grimpanche ».

*Naanab/ Nabnab/ Nebnab* nom arabe de plante *na'na'* « menthe »; *Ribane* nom arabe de plante « basilic, myrte »; *Talba/ Talbi*, déformation de *Tilab* nom arabe de plante « acacia »; *Zendjabil/ Zendjebil*, déformation de *Skandjebil* « clou de girofle »; *Zentar*, nom de plante « polygonum aviculare, renouée des oiseaux » D. 950.

*Batata* « pomme de terre », *Kbiar* « concombre », *Besbes* « fenouil ».

*Aber*, déformation de 'Abir « parfum composé de différentes essences, bouquet; le safran » (Geoffroy : 2000, p.293) ; *Anbar* « ambre gris », *Belmesk* « le musk ».

## Conclusion

La première remarque que nous pouvons faire à propos de ces patronymes à base de noms de lieux concerne la langue d'où ils sont issus: la grande majorité de ces patronymes est de souche berbère. Cette constatation suffit-elle à affirmer que ce phénomène de nomination à base de toponymes constitue une régularité de l'anthroponymie kabyle? Ou bien n'est-ce qu'un « subterfuge » conjoncturel et historique né de l'instauration de l'état civil ?

Au plan de la représentation mentale, l'adoption du surnom à base toponymique comme patronyme a, à notre sens, une portée qui dépasse le cadre linguistique. Il symbolise l'enracinement, l'ancrage de l'individu dans son milieu naturel, l'attachement de l'homme à sa terre et à tout ce qu'elle produit. Ce processus de nomination, de part les conditions historiques de sa mise en oeuvre, révèle à la fois une densité sémantique et un système de référencement symbolique à des catégories et à des formes de représentations mentales collectives et individuelles locales dominantes, dont il faudrait, un jour, systématiser le traitement en généralisant la description aux formations patronymiques algériennes de couche arabe.

Cet investissement identitaire se porte sur des biens qui symbolisent, de différentes manières, cet attachement à la terre : maison, jardin potager, champs cultivés, arbres fruitiers, mais aussi au relief et à la faune et à la flore environnantes. En outre, ces patronymes montrent bien l'inscription de l'Algérien dans son milieu fondamentalement rural (les patronymes relatifs à la citadinité sont rares dans le corpus étudié). Le fait que l'être se nomme par rapport à son environnement proche et à tous les éléments qui composent celui-ci précise bien que l'identité elle-même se fonde, entre autres paramètres, sur celui de l'espace.

Par rapport à l'acte linguistique de nomination et de choix du patronyme à inscrire sur les registres de l'état civil, ce type de nomination, eu égard à ses ancrages de type anthropologique, représente bel et bien une forme de revendication identitaire face au colonisateur.

## Références bibliographiques

AGERON (Ch.A), 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)* T.1, Ed. OPU, Alger

AKIN, (S), 1999, « *Pour une typologie des processus redénotatifs* » in *Noms et renoms: la dénomination des personnes des populations, des langues et des territoires*. Collection Dialang, Editions CNRS - Rouen

CHERIGUEN (F), 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*. Ed. Epigraphe, Alger

DAUZAT (A), 1942, *Les noms de personnes*. Ed. Delagrave, Paris

DALLET (J.M), 1982, *Dictionnaire kabyle-français*. Ed. SELAF, Paris

FOUCAULD (Ch), (Père de), 1951, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Abaggar*, 4 tomes. Ed Jules carbonel .tome I et II , Alger

GEOFFROY (Y. et N), 2000, *Le livre des prénoms arabes*. Ed. Al Bouraq Beyrouth

GUILLOREL (H), 1999, « *Toponymie et politique* » in *Noms et renoms, la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, sous la direction de S. AKIN. Ed. CNRS - Rouan

LACHERAF, (M), 1998, *Des noms et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée*. Casbah éditions, Alger

PARZYMIES (A), 1986, *Anthroponymie algérienne. Noms de familles modernes d'origine turque*. Académie polonaise des sciences. Comité des Etudes orientales. Edition scientifique de Pologne. Varsovie

PELLEGRIN (A), 1949-b, *Quelques notes sur l'emploi de Boú*. IBLA. Tunis

OLIEL (J), 1994, *Les Juifs au Sahara, le Touat au Moyen Âg*. CNRS Edition

SIBLOT (P), 1997, « *Nomination et production de sens : le praxème* », in *Langages*. Ed. Larousse, Paris

SCHIMMEL (A.M), 1998, *Noms de personnes en Islam*. Ed. PUF, Paris

SUBLET (J), 1991, *Le voile du nom : essai sur le nom propre arabe*. Ed.PUF écriture, Paris

ZONABEND (F), 1977, « *Pourquoi nommer?* », in Cl. Lévi-Strauss (éd.), *L'identité*. Ed. Grasset, Paris